

DES EFFETS
DE LA CONNAISSANCE DE LA CIVILISATION DE L'INDE
SUR LA PENSÉE MODERNE

(The effects of observation of India on modern european Thought,
by Sir Henry Sumner Maine.)

Sur le continent, les personnes qui veulent par testament faire du bien à leurs semblables font ordinairement des legs aux hospices et aux bureaux de bienfaisance. En Angleterre, aux États-Unis et depuis quelque temps en Russie, on constitue un fonds pour favoriser la culture des sciences et les progrès de l'enseignement. Les Américains, les Anglais, les Russes ont raison, et nous avons tort. Comme le dit le Christ en une parole profonde, trop peu comprise : *Laissez les morts enterrer les morts*. C'est aux œuvres de vie, à l'avenir, à la diffusion des lumières qu'il faut songer avant tout. L'aumône officielle crée des pauvres ; voyez Bruges, où on en compte 23,000 sur 50,000 habitants. L'instruction est le vrai remède du paupérisme.

Parmi les fondations en faveur de l'enseignement, si nombreuses en Angleterre, il en est une très curieuse, c'est celle que l'on doit à M. Rede. Elle produit annuellement 1,250 francs, que l'université de Cambridge doit appliquer à rétribuer une conférence faite par un écrivain éminent. C'est ce que l'on appelle *the Rede lecture*, la conférence Rede. En 1875 c'est Sir Henry Maine, le savant auteur de

Ancient Law, qui a prononcé le discours annuel publié depuis en brochure.

Dans cet écrit, Sir H. Maine entreprend de montrer en traits rapides tout ce que nous devons à l'étude de l'Inde, et ce tableau est frappant. La découverte du sanscrit a complètement renouvelé le vaste domaine de la philologie. Elle nous a révélé les origines et les racines des langues classiques. Elle a permis de saisir les rapports qui existent entre les différentes langues désignées maintenant sous le nom d'indo-germaniques ou d'indo-européennes. On a vu ainsi les liens d'étroite parenté qui relient, comme en une seule famille, les nations latines, germaniques et slaves.

C'est aux aryas de l'Inde qu'il faut remonter pour trouver les éléments primitifs de notre civilisation occidentale. Selon la remarque profonde de Sir H. Maine, ces découvertes philologiques, déjà si importantes en elles-mêmes, ont exercé, en outre, une influence énorme sur la marche des événements contemporains. L'idée de reconstituer tous les États sur la base de la nationalité, c'est à dire sur l'identité du langage, est nouvelle et elle a sa source dans les études linguistiques et dans les théories philologiques des savants; c'est cette idée qui a présidé à la constitution de l'Italie nouvelle et à la formation de l'unité germanique, non encore complétée; c'est elle qui a fait naître le mouvement pan-slave, le mouvement scandinave et le mouvement flamand. C'est donc elle qui aura tracé la nouvelle carte de l'Europe, quand cette immense évolution sera arrivée à son terme. Autrefois, ce que l'on croyait former la base des États, c'était une histoire commune, la soumission prolongée à un même souverain, les mêmes institutions ou la même religion; maintenant, c'est l'identité de la race et du langage. Ce changement dans les théories qui a eu et qui aura encore de si grandes conséquences dans les faits, date de la découverte du sanscrit et des études philologiques qui en ont été la suite.

C'est encore à la connaissance de l'Inde que l'on doit cette science toute moderne, si curieuse et si instructive, la mythologie comparée, qui a jeté un jour tout nouveau sur les pro-

cédés primitifs de notre intelligence et sur l'origine des idées religieuses. Les explications que l'on donnait naguère encore de la mythologie des anciens étaient vraiment puériles. C'est seulement grâce aux études sanscrites qu'on en a compris le sens.

L'Inde nous fournira aussi d'abondants matériaux pour une science qui reste encore à créer, la jurisprudence comparée; car cette antique contrée, d'où sont venus nos ancêtres, contient encore tout un monde de coutumes, de lois, d'idées, de traditions, de croyances aryennes dans une forme plus ancienne qu'on ne les trouve chez les autres peuples de même origine.

Sir H. Maine a donné des modèles de cette nouvelle science dans ses beaux livres, *Ancient Law, Village communities in the east and west* et *the Early history of institutions*. Pour montrer quelles lumières la jurisprudence comparée peut emprunter aux choses de l'Inde, Sir H. Maine cite l'histoire des transformations de la propriété. Comme il le dit très bien, les savants allemands qui s'en tenaient à la méthode historique ne parvenaient pas à pénétrer au fond du sujet. Seule la méthode comparative pouvait bien faire saisir la constitution agraire des sociétés primitives. Nous arrivons ainsi à d'importants résultats que nous ne pouvons que noter en passant. « Il paraît acquis maintenant, dit Sir H. Maine, que la propriété telle que nous la concevons de nos jours, c'est à dire la propriété privée, est beaucoup plus récente que la propriété collective du sol et que, pour la terre tout au moins, la libre concurrence dans l'achat et dans la vente est encore à présent chose bien plus rare que nous ne le supposons. »

Sir H. Maine pense que nous n'avons rien à emprunter aujourd'hui à ces formes archaïques de la propriété, parce que les progrès de la civilisation marchent du même pas que les progrès de la propriété privée. Si, dit-il, les hommes sont sortis des liens de la possession en commun et de la solidarité du clan à mesure que l'agriculture s'est perfectionnée et que l'industrie s'est développée, il n'est pas à croire qu'ils revien-

ment jamais à ces formes du passé. L'histoire de cette évolution est même la meilleure réfutation du communisme, car l'humanité s'en éloigne au lieu de s'en rapprocher.

Certes, il serait difficile de remettre en vigueur, d'une façon générale, cette organisation agraire primitive en vertu de laquelle la terre, propriété collective de la commune, se répartissait périodiquement entre toutes les familles, de façon qu'aucune d'elles ne fût jamais définitivement privée de tout fonds productif. Quoiqu'elle subsiste encore dans beaucoup de pays, notamment en Russie, et que dans les *Allmendens* suisses elle donne même de bons résultats en agriculture, elle est évidemment inapplicable aux grandes villes et à une société industrielle où la division du travail attache un grand nombre d'hommes à des occupations et à un genre de vie qui ne leur permettraient pas de tirer parti de la parcelle de terre que l'allotement pourrait leur procurer. Mais on peut tirer de l'étude de cette organisation primitive cette conclusion, que l'instinct juridique de l'humanité reconnaît à tout père de famille le droit à un certain instrument de travail dont il puisse tirer sa subsistance, par l'emploi utile de ses forces et en proportion de son labeur profitable. La science moderne revient à cette idée que sans propriété la personnalité humaine est incomplète et la liberté un vain mot. Ce principe se trouve déjà exposé dans le beau livre du grand philosophe Fichte : *Beitragen zur Berichtigung des Urtheils über die französische Revolution* (1793)¹ ; aujourd'hui, il est admis par les auteurs les plus distingués du droit naturel et par plusieurs des principaux professeurs d'économie politique en Allemagne. Adolph Samter, dans un livre récemment paru, *Social Lehre*, développe cette idée qu'il emprunte à Hildebrand : « De ce qu'un grand nombre d'individus sont

¹ « La production des choses par les forces propres de l'individu est le vrai fondement de sa propriété et le seul qui soit de droit naturel. Celui qui ne travaille pas peut bien manger si je lui en donne les moyens, mais il n'a aucun droit à la nourriture. Originellement, chaque homme a un droit d'appropriation sur la matière brute et un droit de propriété seulement sur ce qui est produit par son propre travail. »

privés de propriété il n'en résulte pas qu'il faille la supprimer, mais, au contraire, il s'ensuit qu'il est nécessaire de la faire arriver aux mains de tous. » Rien n'est plus juste. Toutes les raisons que l'on invoque pour justifier la propriété aboutissent à cette conclusion qu'elle est tellement indispensable à l'homme, qu'il ne peut travailler et se développer sans elle; si cela est vrai, il faut donc que tout homme soit propriétaire, c'est à dire ait un fonds ou une fonction qui lui permette de vivre de son travail. C'est évidemment vers un ordre de choses semblable que l'on marche, car partout, sauf peut-être en Angleterre, le nombre de ceux qui possèdent soit un lot de terre, soit quelque part dans l'une ou l'autre entreprise industrielle, va toujours en augmentant. Ainsi donc la science contemporaine et l'évolution de notre organisation économique nous ramènent non aux institutions agraires de l'Inde primitive, mais au principe juridique qui leur servait de base. En fait de formes de gouvernement, nous constatons un retour identique vers le passé. La constitution des sociétés primitives chez les aryas comme chez les Germains de Tacite et comme partout, a été complètement démocratique. L'homme libre, toujours propriétaire, choisissait les chefs et les magistrats, exerçait la justice, portait les armes et décidait directement toutes les questions intéressant la généralité. La féodalité et la royauté absolue ont pris partout la place des anciennes institutions démocratiques. De ce fait on aurait pu conclure aussi qu'elles étaient condamnées à disparaître. Aujourd'hui cependant le progrès des lumières et de la civilisation nous ramène au *self government* des temps anciens qui avait survécu dans quelques régions très isolées, comme par exemple dans les montagnes de la Suisse et dans les vallées de la Norvège.

D'après Sir H. Maine, l'étude des faits de l'Inde nous met aussi en garde contre les généralisations trop absolues des économistes orthodoxes qui sont trop disposés à considérer leurs affirmations *a priori* comme absolument vraies pour tous les temps et pour tous les pays. Les faits observés dans l'Inde prouvent que ces économistes ne se rendent pas compte

de la puissance et de l'influence de cet ensemble de coutumes et d'idées traditionnelles que l'on désigne souvent par une métaphore empruntée à la mécanique en les qualifiant dédaigneusement de « frictions » et qui tiennent en échec ce que l'on appelle les lois économiques. Ces « frictions », c'est l'action des mobiles de l'ordre moral et intellectuel qui, à l'honneur de l'humanité, l'emportent souvent sur l'égoïsme qu'on considère à tort comme l'unique moteur social. Sir H. Maine dit avec raison : « Le premier pas vers la découverte de vérités nouvelles dans cet ordre est le plus difficile, tant ce que nous voyons sous nos yeux y met obstacle : il consiste à considérer les formes de la propriété, de l'échange, du contrat et de la rente telles qu'elles se présentent dans l'Inde comme aussi dignes de l'étude scientifique que celles que nous rencontrons dans l'Europe occidentale. La concurrence, par exemple, dont les économistes parlent comme d'un mobile universel et indispensable, est, comme la propriété foncière privée, un fait très moderne, et elle n'existe presque pas dans l'Inde, soustraite à l'influence européenne. C'est la coutume qui règle les prix. »

Dans nos sociétés occidentales, suivant l'expression énergique de Sir H. Maine, la concurrence dans l'échange paraît être la guerre de tous contre tous du monde primitif, qui a pénétré jusque dans l'ancien groupe familial des alliés par le sang.

En terminant, Sir H. Maine exprime la conviction que l'Inde subira l'influence des idées occidentales et que, malgré la résistance obstinée des préjugés nationaux, elle entrera dans ce mouvement que nous appelons le progrès moderne.

D'après notre auteur, toutes les sociétés que nous connaissons n'ont avancé que par les influences du dehors, sauf la Grèce, à qui nous devons en réalité la civilisation. Excepté les forces aveugles de la nature, rien, dit-il, ne se meut dans le monde qui ne soit grec dans son origine. Le seul mérite des Anglais sera, d'après lui, d'avoir communiqué à l'Inde le ferment de progrès venu de la Grèce.

Je ne puis pas souscrire à cette opinion. En fait d'institutions politiques et sociales, nous devons infiniment plus à la Germanie et au christianisme qu'à l'Hellénisme. C'est la doctrine du Christ qui est la source de ce qu'il y a de meilleur dans nos idées concernant les relations des hommes entre eux; c'est elle qui est le levain du mouvement de réforme qui entraîne aujourd'hui l'humanité vers un avenir meilleur.

L'évangile de Jésus, couronnement suprême des sentiments égalitaires des prophètes d'Israël, a été complètement dénaturé par les traditions romaines qui en ont fait un culte hiérarchique et despotique. Néanmoins, l'idée de la fraternité et de l'égalité de tous les hommes, les ardentes aspirations vers un ordre de justice où les derniers seront les premiers, cet idéal d'amour et de dévouement réciproque que les premiers chrétiens mirent en pratique à Jérusalem, tout cela s'est conservé et, que nous le sachions ou non, vit au fond de nous. Ce n'est pas en vain que le Sermon sur la montagne a apporté au monde l'idéal d'une société où les humbles posséderaient la terre. La Grèce, avec son horreur du travail et sa consécration de l'inégalité et de l'esclavage, ne nous offre rien de pareil. L'antiquité comme le Darwinisme glorifie les puissants et les habiles. C'est aux faibles, aux déshérités que la charité et la justice chrétiennes s'adressent.

Le christianisme est loin, comme on le prétend, d'avoir épuisé sa mission réformatrice. Son influence sociale commence seulement; elle ira grandissant, car lui seul contient la vraie solution des antinomies qui ébranlent la société actuelle. Au fol espoir d'une rénovation accomplie par la puissance de l'industrie succède aujourd'hui l'inquiétude sur l'avenir et une sorte de dégoût de ces raffinements qu'on considérait comme le triomphe de la civilisation. L'optimisme béat des économistes s'est trouvé démenti par la lutte violente des intérêts et par l'antagonisme des classes, plus âpre peut-être qu'il ne l'a jamais été. Nous cherchons le moyen de sortir de cette terrible impasse; certainement ce n'est pas la Grèce qui nous le fournira.

Que les Anglais ne hâtent donc pas la décomposition des institutions traditionnelles de l'Inde que nous qualifions à tort de barbares. L'organisation que nous avons à lui offrir en échange ne donne pas à notre Occident un si parfait contentement ni un ordre si admirable, que nous ayons le droit de l'imposer aux peuples qui peuvent arriver peut-être à un ordre meilleur sans passer par les mêmes épreuves que nous. Apportons d'abord à l'Inde, non l'Hellénisme avec ses splendeurs orgueilleuses, ni le droit quiritaire et ses principes aristocratiques, mais le christianisme avec sa charité, son humilité, sa réhabilitation du travail et son aspiration vers la justice. Sans doute, il ne faut pas repousser la haute culture de l'esprit que nous devons à l'antiquité; mais c'est là la fleur de la civilisation, ce n'en est pas la base.

Le nouvel écrit de Sir H. Maine soulève, on le voit, dans ses quelques pages, les plus graves problèmes. L'éminent écrivain n'a pas songé à les résoudre dans cette conférence; mais il a voulu faire penser, et il ouvre dans toutes les directions de l'activité humaine de vastes et nouveaux horizons. C'est évidemment le but qu'il avait en vue et il l'a admirablement atteint.

EMILE DE LAVELEYE.
